

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01751 Numéro SIREN : 822 767 364 Nom ou dénomination : 3B3G
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt 13145

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)



N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl 3B3G</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>8 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 35502 VITRE CEDEX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>82276736400018</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N clos le, <u>31.12.2022</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC IIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-58

CERTIFIÉ
CONFORME

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sarl 3B3G		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	370 219
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	42 994
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	523 213
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	131 996
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	131 996
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	345 954
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	136 265
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	91
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	17 620
	Dettes fiscales et sociales			DY	141 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	2 470
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	644 398	
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 299 608	
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	421 561
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	44 000	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

16 55 6

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl 3B3G						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	414 622	FB	FC	414 622
	Production vendue {	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	572 921	FH	FI	572 921
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	987 543	FK	FL	987 543
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		3 900
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP		24 355
	Autres Produits (1) (11)				FQ		44
			Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR		1 015 842
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		391 780
	Variation de stocks (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW		52 807
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX		13 475
	Salaires et traitements *				FY		217 596
	Charges sociales (10)				FZ		98 142
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA		28 170
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE		3
			Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF		801 973
		I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG		213 869	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		3 784
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		80 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		543
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		114 670
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
			Total des produits financiers (V)		GP		195 214
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		101 874
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
			Total des charges financières (VI)		GU		101 874
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV		93 340	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW		310 994	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

h B 6

Copyright Groupe PSA (2023) V&A (V&A) V&A

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

26439 - Sini BB36

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O	
LES EFFECTIFS	O	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Document communiqué en vertu de la loi n° 2016-1691 du 27 octobre 2016
Document communiqué en vertu de la loi n° 2016-1691 du 27 octobre 2016

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2019 - SIREN 3836

De 01/01/2022 au 31/12/2022

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

DOI: 10.1002/for

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des		Réévaluation		
				et amortis-		immob. fin ex.		égale: Valeur		
				sements				d'origine		
EVALUATION	Frais d'établissement & développ.	TOTAL								
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				5 000				
CORPORELLES	Terrains									
		Sur sol propre								
	Constructions	Sur sol d'autrui								
		Inst. gal. agen. amé. cons								
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.									
		Inst. gal. agen. amé. divers					53 127			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			49 230		103 104			
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 744		4 369			
		Emb. récupérables & divers								
		Immobilisations corporelles en cours								
	Avances et acomptes									
		TOTAL				50 974		160 600		
FINANCIÈRES	Particip. évaluées par mise en équivalence									
	Autres participations				351 520		92 651			
	Autres titres immobilisés						99 879			
	Prêts & autres immob. financières				1 900					
			TOTAL		353 420		192 530			
		TOTAL GENERAL		404 394		358 130				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

76439 - Sur / 36 500

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements rebut d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres				
Inst. générales agencem. amén.	18 639	5 335		23 974
Matériel de transport	9 945	22 075	5 912	26 108
Mat. bureau et informatiq., mob.	4 659	760	1 565	3 854
Emballages récupérables divers				
TOTAL	33 243	28 170	7 477	53 936
TOTAL GENERAL	33 243	28 170	7 477	53 936

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dérogations de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Dérogations de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouvt. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

76479 - S&T 3830

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	26		26
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	91 498	91 498	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	535	535	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	271 941	271 941	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	142 180	142 180	
	Charges constatées d'avance	117	117	
TOTAUX		506 297	506 271	26
RENOUVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 (art. 1)
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 (art. 1)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

20479 - S. 113B3G

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Document released pursuant to the Access to Information Act.

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	345 954	123 208	217 747	5 000
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	17 620	17 620		
Personnel & comptes rattachés	57 050	57 050		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	54 586	54 586		
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 822	3 822		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	26 541	26 541		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	136 265	136 265		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 470	2 470		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	644 307	421 561	217 747	5 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	70 336			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	48 155			

renvois

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée à responsabilité limitée
 au capital de 100 000 euros
 01/01/2021 - 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	132
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	427
Dettes fiscales et sociales	108 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	108 979

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

76439 - 5829

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	5 579					5 579
Assurances à échoir	250					250
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	5 829					5 829
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	5 829					5 829

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe des Comptes Annuels

Présentation des Comptes Annuels de l'Entreprise - Exercice 2017/2018

Montants en milliers d'euros (M€)

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe 1 - 38/65

Document communiqué en vertu de la loi n° 62-514 du 5 mai 1962 relative à l'accès à l'information.

du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

31/12/2022

31/12/2021

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

Personnel mis à disposition :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

3B3G

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 8 rue Pierre et Marie Curie
35500 VITRE
822 767 364 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 42 994 euros de la manière suivante :

○ **Bénéfice de l'exercice** **42 994 euros**

A titre de dividendes aux associés **10 000,00 euros**
Soit 1,00 euros par part

Le solde **32 994 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 403 213 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 14 août 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de

12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

10 000,00 euros, soit 1,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

30 000,00 euros, soit 3,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

40 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

